

# Concours de Recrutement de Professeurs des Ecoles 2008

## FRANÇAIS

La session 2008 n'a pas dérogé à des faiblesses persistantes, mais a aussi montré un infléchissement positif de la qualité des copies, preuve que ces rapports ne constituent pas un vain exercice, mais qu'ils sont lus, voire servent de base à la préparation des candidats, ce dont l'ensemble du jury se félicite. Nous avons fustigé l'an dernier les performances catastrophiques des candidats en matière de maîtrise de la langue : nos propos ont été visiblement entendus et le jury a noté avec satisfaction que les compétences grammaticales des candidats s'étaient nettement améliorées : même si l'on peut déplorer que la copie exempte d'erreurs n'existe pas, en revanche peu de copies ont été sévèrement pénalisées pour une langue fautive. Il reste toutefois encore du chemin à parcourir pour accéder à une qualité d'expression en adéquation avec ce niveau de concours : la pauvreté de la langue domine encore trop souvent.

Le sujet 2008 a pu dérouter les candidats, par le niveau (maternelle), le thème (l'appréhension du code dans la perspective de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture) et un corpus peu dialectique. Il s'est avéré très discriminant par un ensemble très technique, supposant un niveau de connaissances exigeant, laissant peu de place à une réflexion pédagogique un tant soit peu personnelle. Les candidats n'ont pas toujours su déceler les aspects de la recherche qui éclairent la construction de la conscience phonologique chez l'élève ; ceux qui étaient au fait, y ont fait trop brièvement allusion. Face à un sujet supposant des connaissances précises et pointues, une rigueur de réflexion et de méthode s'imposait, qui n'a pas toujours prévalu. Toujours difficiles, la question de grammaire et les questions complémentaires permettaient pourtant de déceler chez les candidats des qualités pédagogiques s'exprimant dans des propositions pertinentes et riches que le jury a valorisées.

### **La synthèse**

Les faiblesses méthodologiques des copies relèvent de travers récurrents que l'on souhaiterait voir définitivement disparaître tant ils relèvent de pratiques de base à ce niveau. Rappelons quelques aspects de la synthèse dont la technique n'est toujours pas totalement maîtrisée.

L'introduction doit présenter de manière précise le corpus et chaque texte. Cette année encore le statut du texte officiel des programmes et l'usage à en faire ont posé problème.

Une problématique doit être posée. Elle ne saurait être générale : elle est à construire spécifiquement à partir du corpus, des questions et enjeux qu'il soulève. Or on trouve trop souvent une confusion entre problématique et pistes de plan suggérées par le libellé.

Le plan ne découle pas forcément du libellé du sujet. Ainsi, cette année beaucoup de candidats se sont-ils limités aux deux parties déduites du libellé - compétences/activités - alors qu'une troisième partie posant les présupposés théoriques avait toute sa place en début de devoir.

Redisons une fois de plus que la synthèse n'est ni un collage de citations, ni une paraphrase, ni une énumération d'idées, mais une réflexion qui croise les textes du corpus, sans prise de position du candidat.

Enfin, il manque à beaucoup de candidats la maîtrise du lexique spécialisé, ce qui les conduit à utiliser à tort et à travers un lexique pseudo-savant dont ils ne connaissent ni le sens ni l'utilisation.

## Grammaire

Il s'est avéré que les candidats n'avaient pas la maîtrise du système phonétique API, indispensable pour traiter la question. La question 2B a semblé tout particulièrement difficile. Le repérage a été incomplet, toutes les valeurs de la lettre "e" n'ont pas été relevées - ainsi aucun candidat n'a-t-il vu sa valeur diacritique (dans "prolonger").

## Question complémentaire

Les enjeux de ces questions sont souvent mal mesurés. Pour y répondre de façon satisfaisante les candidats doivent se projeter dans des situations de classe dont ils ont certes peu l'expérience, mais qui leur permettent pourtant de répondre de manière adaptée, à partir de ce que les élèves font et apprennent. Ils ne doivent pas non plus perdre de vue qu'il s'agit du volet pratique du sujet qui s'appuie sur l'aspect théorique développé par le corpus. Le jury mesure à ce moment de la copie si le candidat a bien saisi les enjeux des textes.

La difficulté de la question consistait à trouver des activités variées en adéquation avec l'objectif visé et le niveau maternelle. Or peu de candidats ont discerné les différents niveaux de maternelle et leurs attentes pédagogiques. Nombre d'entre eux ont eu des difficultés à cerner les modalités et les limites de l'apprentissage à l'école maternelle, dans le cadre d'un travail essentiellement oral. Faute d'objectifs précis, ceci s'est traduit par un manque de progressivité des activités proposées, par des activités inadaptées, des exercices répétitifs, au mieux par la reprise des propositions du corpus. Entre les deux beaucoup de propositions dont la médiocrité tient à un centrage sur la technicité. En effet, les difficultés des élèves ne sont pas perçues d'un point de vue pédagogique et la psychologie du petit enfant est mal connue (concentration, mémorisation, oral vers écrit). Plus généralement on constate que les candidats ne savent pas nommer le type de difficulté auquel l'élève est confronté.

Session 2008 Français	Nombre de copies corrigées	Nombre de copies ayant obtenu une note éliminatoire	Nombre de copies ayant une note $\geq 8$ et $< 10$	Nombre de copies ayant une note $\geq 10$ et $< 14$	Nombre de copies ayant une note $\geq 14$ et $< 16$	Nombre de copies ayant une note $\geq 16$	Moyenne des copies de français
Concours externe public	1868	238	767	642	151	60	9.20
Concours externe public langue régionale	15	1	2	12			10.47
,3 <sup>e</sup> concours public	79	24	31	19	4	1	7.46
Concours externe privé	244	40	100	77	16	11	8.64
2 <sup>d</sup> concours interne privé	21	4	13	3	1		7.69

**Brigitte QUILHOT-GESSEAUME**  
**IA-IPR de Lettres**  
**Coordonnatrice de l'épreuve de Français**